
Table des matières

Message du ministre.....	3
Message du commissaire aux incendies.....	4
Faits saillants du rapport annuel 2019 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.....	5
1.0 Sommaire du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.....	6
2.0 Inspections relatives à la sécurité incendie et à la sécurité des personnes.....	6
3.0 Collaboration avec les parties prenantes.....	7
4.0 Associations et partenariats.....	7
4.1 Conseil des chefs de service d'incendie et des commissaires des incendies du Canada.....	7
4.2 National Fire Protection Association.....	7
4.3 Canadian Fire Safety Association.....	7
4.4 Association des pompiers autochtones du Canada.....	8
4.5 Association canadienne des chefs de pompiers.....	8
5.0 Stratégie de protection contre le feu.....	8
5.1 Remplacement des camions de pompiers.....	9
5.2 Calendrier de remplacement des camions de pompiers.....	11
6.0 Formation des pompiers.....	11
6.1 Cours de sécurité incendie.....	12
6.2 Concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) ..	14
7.0 Révision du plan.....	15
8.0 Prévention des incendies et sensibilisation du public.....	15
8.1 Officier à la prévention des incendies.....	15
8.2 Prévention des incendies et sensibilisation du public.....	16
8.3 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies.....	16
8.4 Semaine de la prévention des incendies.....	17
9.0 Fondation canadienne des pompiers morts en service.....	17
10.0 Pertes dues aux incendies sur le territoire en 2019.....	19
10.1 Statistiques sur les causes des incendies.....	19
10.2 Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes.....	20
10.3 Combinaison des pertes causées par le feu selon le type d'édifice.....	21
10.4 Combinaison des pertes provoquées par des objets qui prennent feu.....	21
10.5 Combinaison des pertes provoquées par un acte ou une omission.....	22
10.6 Décès causés par le feu.....	22

10.7 Blessures causées par le feu en 2019	23
11.0 Tendances en matière d'incendie cette dernière décennie	23
11.1 Nombre d'incendies.....	24
11.2 Nombre de victimes d'incendie	24
11.3 Pertes en dollars.....	25
11.4 Pertes potentielles.....	25
11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2019	26
12.0 Incendies par collectivité	27
13.0 Conclusion	28
14.0 Glossaire.....	29

Liste des figures

Figure 1 — Inspections de sécurité incendie et de sécurité des personnes par type d'édifice	6
Figure 2 — Spécifications sur le remplacement des camions de pompiers.....	10
Figure 3 — Sommaire du calendrier de remplacement des camions de pompiers.....	11
Figure 4 — Formations territoriales et municipales combinées.....	12
Figure 5 — Cours offerts par le territoire.....	12
Figure 6 — Cours donnés par les municipalités.....	13
Figure 7 — Statistiques territoriales combinées de 2010 à 2019	19
Figure 8 — Causes des incendies par catégorie.....	20
Figure 9 — Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes	20
Figure 10 — Combinaison des pertes causées par le feu selon le type d'édifice	21
Figure 11 — Combinaison des pertes provoquées par des objets qui prennent feu.....	21
Figure 12 — Combinaison des pertes provoquées par un acte ou une omission.....	22
Figure 13 — Décès causés par le feu.....	22
Figure 14 — Blessures causées par le feu en 2019	23
Figure 15 — Nombre d'incendies.....	24
Figure 16 — Nombre de victimes d'incendie	25
Figure 17 — Pertes en dollars.....	25
Figure 18 — Pertes potentielles.....	26
Figure 19 — Comparaison du pourcentage d'incendies par mois	26
Figure 20 — Incendies par communauté	27

Message du ministre



À titre de ministre responsable des Services communautaires et gouvernementaux, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2019 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut.

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut est dirigé et géré conformément au mandat du gouvernement — Turaaqtavut. Pour réaliser nos priorités Turaaqtavut, nous devons continuer à renforcer la sécurité incendie à l'échelle communautaire.

Nous modernisons ou remplaçons les équipements et camions de pompiers selon les besoins. Nous allons continuer à accroître le soutien aux municipalités aux fins de sensibilisation du public à la prévention des incendies.

La prévention et l'extinction des feux sont essentielles pour éviter les pertes de vie, les blessures et les dommages dans nos collectivités. Ces pertes pèsent lourd sur les collectivités, les familles et le gouvernement, alors que dans bien des cas, elles pourraient être évitées. Nous œuvrons à fournir aux pompiers la formation, les outils et les ressources nécessaires pour combattre efficacement les incendies.

Les activités de sensibilisation et d'éducation du public sont indispensables afin de fournir aux Nunavummiuts les outils dont ils ont besoin pour faire des choix sécuritaires en matière d'incendie, tant dans leur domicile que dans leurs écoles et leurs milieux de travail.

J'aimerais remercier les pompiers du Nunavut pour les services précieux qu'ils ont fournis à nos collectivités au cours de l'année qui se termine, car leur dévouement a aidé à assurer la sécurité des Nunavummiuts.

Lorne Kusugak

Ministre, Services communautaires et gouvernementaux

Message du commissaire aux incendies



Le rapport annuel 2019 du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut fournit des statistiques relatives aux incendies pour les Nunavummiuts, ainsi que des informations à jour sur la stratégie de protection contre les incendies du Nunavut. Des statistiques comme l'estimation des pertes et des dommages causés par les incendies et l'estimation des pertes potentielles sont utilisées pour comparer les performances passées en matière de réduction des pertes causées par les incendies et pour guider l'élaboration de programmes de prévention et de sensibilisation du public permettant d'aborder les questions de sécurité incendie.

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut contribue à rendre l'environnement des Nunavummiuts sécuritaire en révisant les plans de construction, en procédant à des inspections en matière d'incendie et de sécurité, en sensibilisant le public à la prévention des incendies, en formant des pompiers et en enquêtant sur les incendies. Du financement est fourni aux services d'incendie de nos hameaux et villes pour l'acquisition et l'entretien des équipements et fournitures essentiels.

Les activités de prévention et d'extinction des incendies restent la priorité des services d'incendie de tout le Nunavut. Les pompiers assument le rôle important de garder les communautés en sécurité autant que possible, mais nous partageons tous la responsabilité de soutenir leurs efforts.

Nous sommes engagés à poursuivre nos efforts de prévention des incendies en mettant l'accent sur la réduction des décès, des blessures et des pertes de propriété causés par le feu.

Je demande à tous les résidents du Nunavut d'appliquer les règles de sécurité incendie dans leur communauté pour aider à réduire les risques d'incendie et de décès pour tous les Nunavummiuts.

Ted Clouter, CD, CFEI

Commissaire aux incendies du Nunavut

2019 RAPPORT ANNUEL

FAITS SAILLANTS DU BUREAU DU COMMISSAIRE AUX INCENDIES

1027

Inspections de securite incendie
et de securite des personnes
realisees



73

Incendies rapportes au
Nunavut

23

Cours de formation de pompiers



199

Pompiers ont reçu de la
formation a travers le
Nunavut

27%

Moins d'incendies rapportes ces
dix dernieres annees



33%

Moins de blessures liees aux
incendies ces dix dernieres
annees

1.0 Sommaire du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut exerce ses activités en vertu de la Loi sur la prévention des incendies. La mission du bureau est de fournir de l'expertise en matière de protection de la vie et de la propriété, et de s'occuper de l'orientation et de la gestion des mesures afférentes. Le bureau veille également à réduire et à éliminer les risques de dommages et de pertes causés par le feu, et à assurer un environnement sécuritaire pour les Nunavummiuts.

Le Bureau travaille en étroite collaboration avec de multiples groupes, établissant continuellement des partenariats avec les personnes concernées à l'échelle municipale, territoriale, nationale et internationale. Ces relations créent un contexte propice permettant au Bureau de conseiller et de guider les organisations en matière de protection contre le feu et de sécurité des personnes au sein du territoire du Nunavut.

En 2019, le Bureau a procédé à des inspections en sécurité incendie et en sécurité des personnes, dirigé la formation de pompiers, livré et distribué des ressources pédagogiques pour le public et fourni des conseils et de l'orientation aux parties prenantes. Il a également offert des ressources aux services d'incendie et soutenu et mené des enquêtes sur les incidents, en plus de faire un suivi statistique des incidents et des tendances en matière d'incendie.

2.0 Inspections relatives à la sécurité incendie et à la sécurité des personnes

Au cours de la dernière année, 1027 inspections ont été réalisées en matière de sécurité incendie et de sécurité des personnes aux quatre coins du Nunavut. Les propriétaires des édifices inspectés ont reçu des rapports indiquant les lacunes à corriger pour se conformer au Code national de prévention des incendies. Les inspections ont été effectuées prioritairement dans des édifices du territoire qui présentaient un risque élevé à la sécurité des personnes et auprès des infrastructures névralgiques. Les statistiques sur les types d'édifices inspectés sont présentées à la figure 1 :

Figure 1 — Inspections de sécurité incendie et de sécurité des personnes par type d'édifice

Inspections de sécurité incendie et de sécurité des personnes par type d'édifice	
Type d'édifice	Pourcentage des inspections (total de 1027)
<i>Lieu de rassemblement</i> (écoles, garderies, salles communautaires)	27 %
<i>Institutionnel</i> (centres de santé, établissements de soins, prisons)	3 %
<i>Résidentiel</i> (zones communes des édifices à appartements)	4 %
<i>Services personnels et commerciaux</i> (bureaux)	17 %
<i>Commerces</i> (magasins, commerces de détail)	27 %
<i>Industriel</i> (manufactures, stations d'essence, centrale électrique)	22 %
Total	100 %

3.0 Collaboration avec les parties prenantes

Une des fonctions principales du Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut est d'agir à titre de ressource pour ses partenaires et les parties prenantes avec qui il interagit. Le personnel de tous les échelons du Bureau fournit de l'information, interprète les codes, et offre des conseils et de l'orientation quant à tous les aspects reliés à la sécurité des bâtiments, la sécurité des personnes et la sécurité incendie.

Le Bureau collabore régulièrement avec ses vis-à-vis territoriaux du ministère de la Justice, de la Santé, de l'Éducation et des Services à la famille, ainsi qu'avec la Société d'habitation du Nunavut, la GRC et les hameaux nunavois. Notre partenariat avec chacune de ces organisations joue un rôle crucial dans le succès de la mission du Bureau. Le Bureau continue d'entretenir et d'établir des relations avec les services d'incendie du Nunavut par le biais de formations offertes à l'échelle territoriale et municipale avec l'aide du Nunavut Municipal Training Organization.

4.0 Associations et partenariats

Le Bureau est un membre actif de diverses associations qui permettent au territoire de rester à l'avant-garde en matière de protection contre les incendies en se tenant au courant des dernières informations et formations sur de multiples plateformes. Ces associations sont présentées ci-dessous :

4.1 Conseil des chefs de service d'incendie et des commissaires des incendies du Canada

Le Conseil des chefs de service d'incendie et des commissaires des incendies du Canada est un leader national reconnu et fiable de même qu'une source de connaissances en matière de sécurité incendie qui favorise la résilience à travers le Canada.

Le Conseil utilise une approche nationale uniforme et cohérente pour aborder les questions et les préoccupations relatives aux services d'incendie. Il est composé de représentants de chaque province et territoire ainsi que du ministère de la Défense nationale.

4.2 National Fire Protection Association

La National Fire Protection Association (NFPA) est une organisation internationale sans but lucratif établie en 1896. Elle se consacre à éliminer les pertes de vie, de propriété et d'argent de même que les blessures causées par le feu. Sa mission est d'aider à sauver des vies et à réduire les pertes en utilisant des informations, des connaissances et de la passion. La NFPA diffuse les informations et les connaissances à travers 300 codes et normes consensuels de même qu'en faisant de la recherche, de la formation, de l'éducation, de la sensibilisation et de la promotion. Elle le fait également à travers ses partenariats avec d'autres organisations qui partagent un intérêt commun à faire progresser la mission.

4.3 Canadian Fire Safety Association

La Canadian Fire Safety Association (CFSa) est une organisation sans but lucratif établie en 1971 pour promouvoir la sécurité incendie en offrant des séminaires, des formations en sécurité, des bulletins d'information et des bourses.

La CSFA fait la promotion de la science et travaille à améliorer les méthodes de protection et de prévention contre les incendies de façon à obtenir et diffuser des informations sur ces questions et à assurer la compréhension et la coopération du public canadien concernant l'établissement de mesures de protection adéquates contre la perte de vie et de propriété pour cause d'incendie.

4.4 Association des pompiers autochtones du Canada

L'Association des pompiers autochtones du Canada (AFAC) a été fondée en 1991 comme corps uni d'organisations régionales autochtones offrant des services d'urgence et d'incendie à travers le Canada. L'association a été établie pour faciliter l'échange d'informations, soutenir la mise en œuvre de services et promouvoir les normes nationales de prévention, d'élimination et d'éducation relatives aux incendies au sein des communautés autochtones du Canada.

4.5 Association canadienne des chefs de pompiers

Fondée en 1909, l'Association canadienne des chefs de pompiers (CAFC) est une organisation sans but lucratif indépendante dont les membres sont volontaires et représentent les services d'incendie de tout le pays. La mission de la CAFC est de faire le pont entre les provinces, territoires, associations alliées et parties prenantes de l'extérieur pour l'avancement de la sécurité du public et des pompiers.

5.0 Stratégie de protection contre le feu

Les membres du Bureau ont effectué des audits des équipements des services d'incendie, en plus de recevoir et d'examiner les rapports mensuels envoyés par les services pour inventorier et consigner l'état de l'équipement reçu. L'équipement a été financé en vertu de la Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation du public à la sécurité incendie. Les rapports et audits contenaient également de l'information sur l'état des casernes et des camions de pompiers, ce qui a permis de déterminer l'état opérationnel et général des services d'incendie, de même que le besoin d'équipement additionnel. Les articles suivants sont des exemples du type d'équipement fourni :



- Remplacement des vêtements de protection endommagés ou usés des pompiers (tenues de feu, gants, bottes, casques, etc.).



- Remplacement des équipements de pompier endommagés ou usés (tuyaux, divisions à robinets, échelles, valves, haches et embouts).



- Remplacement des radios, pagettes et lampes de poche endommagés et irrécupérables.
- Remplacement et entretien des systèmes de compression.

5.1 Remplacement des camions de pompiers

Le Bureau a soutenu le programme de remplacement des camions de pompiers du territoire. Le budget annuel pour le remplacement des camions est présentement de 500 000 \$ par appareil. Les camions de pompiers au Nunavut sont certifiés par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) en vertu de la norme S-515 et ont une durée de vie prévue de 20 ans. En 2019, des camions de pompiers ont été achetés pour les collectivités de Baker Lake et Kugluktuk.

Figure 2 — Spécifications sur le remplacement des camions de pompiers

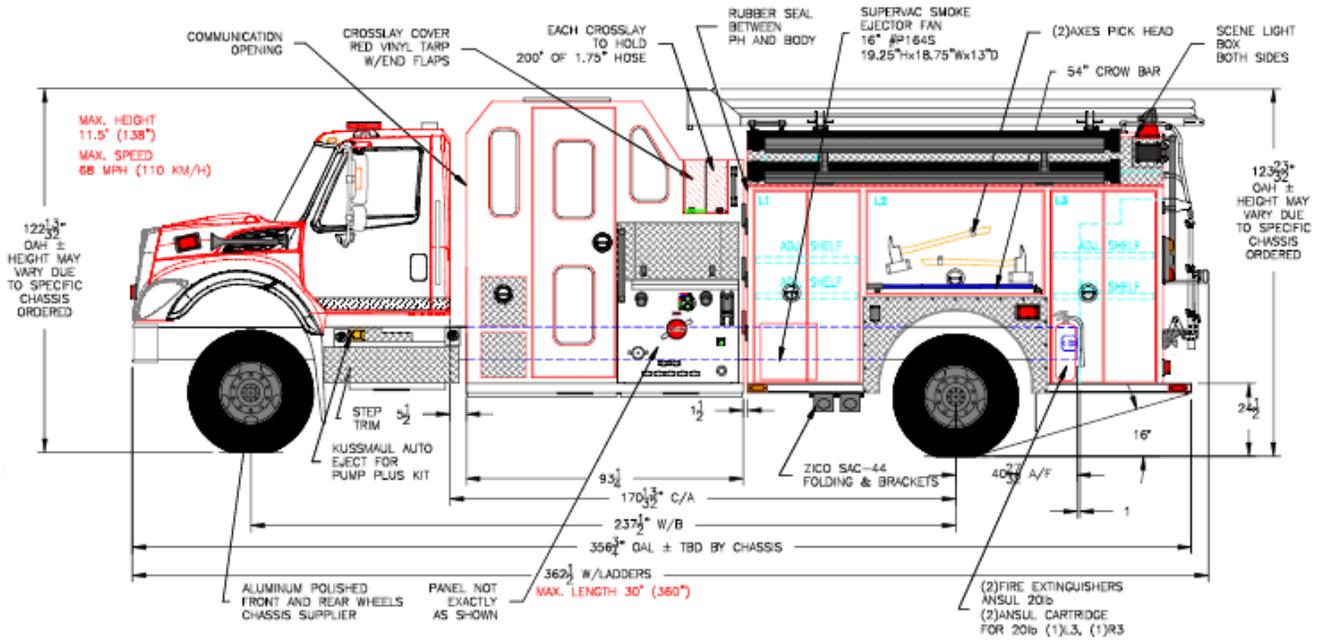


Photo ci-dessus : Le camion de pompier reçu par le hameau de Baker Lake en 2019.

5.2 Calendrier de remplacement des camions de pompiers

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a élaboré un calendrier de remplacement des camions de pompiers pour les collectivités qui s'étend jusqu'à 2028, basé principalement sur l'âge et l'état des véhicules. Un sommaire du calendrier est présenté à la figure 3.

Figure 3 — Sommaire du calendrier de remplacement des camions de pompiers

Communauté	Année
Naujaat	2020
Gjoa Haven	2020
Kugaaruk	2021
Coral Harbour	2021
Sanikiluaq	2022
Igloolik	2022
Resolute Bay	2023
Clyde River	2023
Qikiqtarjuaq	2024
Arctic Bay	2024
Hall Beach	2025
Taloyoak	2025
Chesterfield Inlet	2026
Whale Cove	2026
Grise Fiord	2027
Pond Inlet	2027
Iqaluit	2028
Kimmitut	2028

6.0 Formation des pompiers

Vingt-trois formations en sécurité incendie ont été offertes en 2019 par le territoire et les municipalités. Les étudiants peuvent s'inscrire partout au Nunavut pour les cours donnés par le territoire, tandis que les cours offerts par les hameaux sont propres à chaque service d'incendie. La combinaison de ces types de cours donne aux pompiers l'occasion de s'entraîner avec leurs homologues d'ailleurs au Nunavut et aussi de développer des compétences au sein de leur propre service en utilisant leur équipement.



Photo ci-dessus : Des pompiers tentent ensemble d'éteindre un véhicule en feu lors d'un exercice d'entraînement.

À travers le territoire, 199 pompiers ont suivi des formations qui leur ont permis de perfectionner leurs compétences, d’approfondir leurs connaissances et de renforcer leurs aptitudes en matière de tactiques d’extinction de feu. Des manuels et vidéos récents produits par l’International Fire Service Training Association (IFSTA) ont été envoyés aux services d’incendies, et des plans de cours ont aussi été mis à la disposition des pompiers pour organiser des formations dans leur propre communauté. Ces manuels et vidéos de formation ont été fournis dans le cadre de la Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation du public à la sécurité incendie.

6.1 Cours de sécurité incendie

Des cours de sécurité incendie ont été offerts par le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut, en partenariat avec la Municipal Training Organization (MTO) du Nunavut. La figure 4 présente une liste des types de cours et du nombre d’étudiants qui les ont suivis sur l’ensemble du territoire en 2019.

Le concours national des pompiers de l’Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) est compris parmi les cours énumérés à la figure 4.

Figure 4 — Formations territoriales et municipales combinées

Formations territoriales et municipales combinées en sécurité incendie		
Type de cours	Nombre de cours	Nombre de pompiers
Formations territoriales	9	102
Formations municipales	14	97
Total	23	199

La figure 5 présente une liste détaillée des cours donnés par l’instance territoriale, comprenant le lieu et le nombre de pompiers que le Bureau a envoyés.

Figure 5 — Cours offerts par le territoire

Cours offerts par le territoire		
Cours	Lieux	Nombre de pompiers
Fire Officer/Prevention Workshop	Rankin Inlet	18
NFPA 1035 Fire and Life Safety Educator	Cambridge Bay	14
Fire Service Instructor	Iqaluit	4
Fire Pump Operations A	Pangnirtung	6
Firefighter Level 1 (1 st course)	Iqaluit	12
Firefighter Level 1 (2 nd course)	Iqaluit	10
Firefighter Level 2	Rankin Inlet	15
NFPA 921 Fire and Explosion Investigator	Rankin Inlet	16
AFAC National Firefighting Competition	Iqaluit/Nova Scotia	7
Total		102



Photo ci-dessus : Un instructeur du service d'incendie fait la démonstration de techniques d'aspiration visant à approvisionner efficacement le camion de pompier en eau.

La figure 6 présente une liste détaillée des cours donnés dans les municipalités et du nombre d'étudiants à avoir reçu de la formation, comme mentionné à la figure 4.

Figure 6 — Cours donnés par les municipalités

Cours donnés par les municipalités	
Lieux	Nombre de pompiers
Arviat	10
Cape Dorset	8
Clyde River	7
Coral Harbour	3
Gjoa Haven	7
Hall Beach	5
Igloolik	7
Kugaaruk	7
Kugluktuk	5
Pangnirtung	9
Pond Inlet	7
Qikiqtarjuaq	9
Sanikiluaq	8
Taloyoak	5
Total	97



Photo ci-dessus : Deux pompiers nunavois qui s'exercent à utiliser un extincteur de feu portatif.

6.2 Concours national des pompiers de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC)

Sept (7) pompiers venant des quatre coins du territoire ont été sélectionnés pour représenter l'équipe du Nunavut au 30^e concours national annuel des pompiers autochtones, qui se tient à Eskasoni First Nations, en Nouvelle-Écosse. Avant la compétition, les pompiers se sont pratiqués en équipe à Iqaluit, et ont suivi des formations pratiques progressives. Ils ont fait des exercices d'habileté et des essais chronométrés qui simulent les tâches réelles qu'ils auraient à réaliser dans des situations d'incendie. À l'occasion du 30^e anniversaire du concours, l'APAC a décidé de considérer toutes les équipes comme « championnes ». Ainsi, comme le dit le slogan de 2019 « Nous nous dévouons, nous nous engageons et



nous nous sacrifions, parce que nous le voulons ! »

Membres de l'équipe du Nunavut :

Britany Aggark – Ranking Inlet – Coach
 Jollie Enoogoo — Pond Inlet —
 Capitaine
 Vincent Inukpak — Baker Lake
 Robert Kunilusee — Qikiqtarjuaq
 Silasie Nauyuq – Pangnirtung
 Joanathon Ningark – Kugaaruk
 Bryan Ukuqtunnuaq – Taloyoak

7.0 Révision du plan

Le gouvernement du Nunavut a adopté la Loi sur le code du bâtiment en septembre 2018 qui renforce les codes de sécurité du bâtiment (y compris les exigences du code relatives au feu pour les nouvelles constructions et les projets de rénovation). La responsabilité passe donc du Bureau du commissaire aux incendies au bureau du Chef du service du bâtiment. Les plans de construction (dessins et spécifications) sont révisés pour vérifier leur conformité aux codes nationaux de sécurité correspondants et pour s'assurer que les précautions nécessaires ont été prises afin de prévenir les incendies. En ce qui a trait à la transition, les révisions qui ont commencé avant l'application de la Loi sur le code du bâtiment sont considérées comme relevant du patrimoine et demeurent sous la responsabilité du Bureau du commissaire aux incendies jusqu'à la fin du projet de construction.

8.0 Prévention des incendies et sensibilisation du public

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut soutient les services d'incendie qui utilisent des documents de présentation pour faire de la prévention et des séminaires d'éducation publique dans les collectivités. Le financement pour les ressources provient de la Politique de contribution aux campagnes de sensibilisation du public à la sécurité incendie.

8.1 Officier à la prévention des incendies

En juillet 2019, le Bureau a pourvu le nouveau poste d'officier à la prévention des incendies. Cet important poste a la responsabilité de faciliter la mise en place efficace des communications relatives à la sécurité incendie et à la prévention des feux, en plus de soutenir les programmes de prévention des incendies destinés aux Nunavummiuts de tout le territoire.

Le Bureau a créé le programme de prévention des incendies criminels juvéniles (NYFSAP), qui a pour but de prévenir les comportements incendiaires chez les enfants et les jeunes. Les composantes du programme qui sont actuellement appliquées consistent à trouver les enfants et jeunes qui ont des comportements incendiaires et à les interviewer ainsi que les membres de leur famille en utilisant des outils d'évaluation spécifiques afin de déterminer leur niveau de risque de récidive et intervenir adéquatement. Ce programme est en cours et son implantation devrait être complétée en 2021.

Le Bureau a commencé à adapter le programme « Remembering when... » qui met l'accent sur la création et la diffusion de messages sur la sécurité incendie adressés aux aînés de nos collectivités. Il s'agit d'un programme de prévention en sécurité incendie qui est fourni aux services d'incendie locaux, aux soignants et aux autres personnes concernées par la sécurité des aînés. Le but de ce programme est de fournir aux résidents la formation et les compétences nécessaires pour offrir le programme « Remembering When » aux aînés de leur collectivité. Ce programme est en cours et son implantation devrait être complétée en 2021.

8.2 Prévention des incendies et sensibilisation du public



Des séminaires ont été organisés par les équipes responsables de la prévention des incendies et de la sensibilisation du public dans les services d'incendie des hameaux du territoire. Les participants y ont appris une variété de techniques de sécurité incendie qu'ils ont pu ensuite mettre en pratique chez eux, dans leurs écoles et leur collectivité. Le Bureau a soutenu ces efforts en fournissant des formations, comme des ateliers de prévention des incendies et des cours pour former des éducateurs en sécurité incendie et en sécurité des personnes, ainsi que de la documentation, des ressources et du financement aux services d'incendie.

Photo à gauche : Deux pompiers qui parlent aux étudiants de sécurité incendie lors d'un séminaire de sensibilisation du public.

8.3 Concours de dessins et calendrier sur la prévention des incendies

Les élèves de tout le Nunavut ont pris part au concours annuel de dessins sur la prévention des incendies. Des images furent sélectionnées puis jumelées à des conseils mensuels sur la prévention des incendies pour constituer les calendriers de prévention des incendies des prochaines années. Chaque année, le calendrier est distribué à travers le territoire avec le soutien des services d'incendie des hameaux.

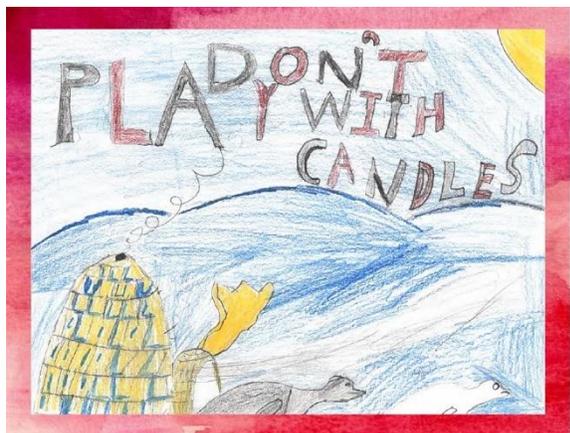


Image à gauche : Une des images gagnantes du calendrier 2020 de prévention des incendies. On peut y lire : « Ne jouez pas avec les chandelles ».

8.4 Semaine de la prévention des incendies

La semaine de la prévention des incendies s'est déroulée du 6 au 12 octobre 2019, avec le thème « Tous les héros ne portent pas de cape ; une évacuation, ça se planifie et ça se prépare ! » Le thème reconnaît les familles qui encouragent leurs membres à élaborer et à pratiquer des plans d'évacuation pour leur résidence en cas de feu. Les services d'incendie proposent des activités de prévention dans leurs collectivités, comme des visites de la caserne, des séances de prévention dans les écoles et des journées portes ouvertes de recrutement. Des trousseaux pédagogiques de prévention des incendies ont été fournis aux services d'incendie avec le soutien du Bureau pour la semaine de la prévention des incendies.

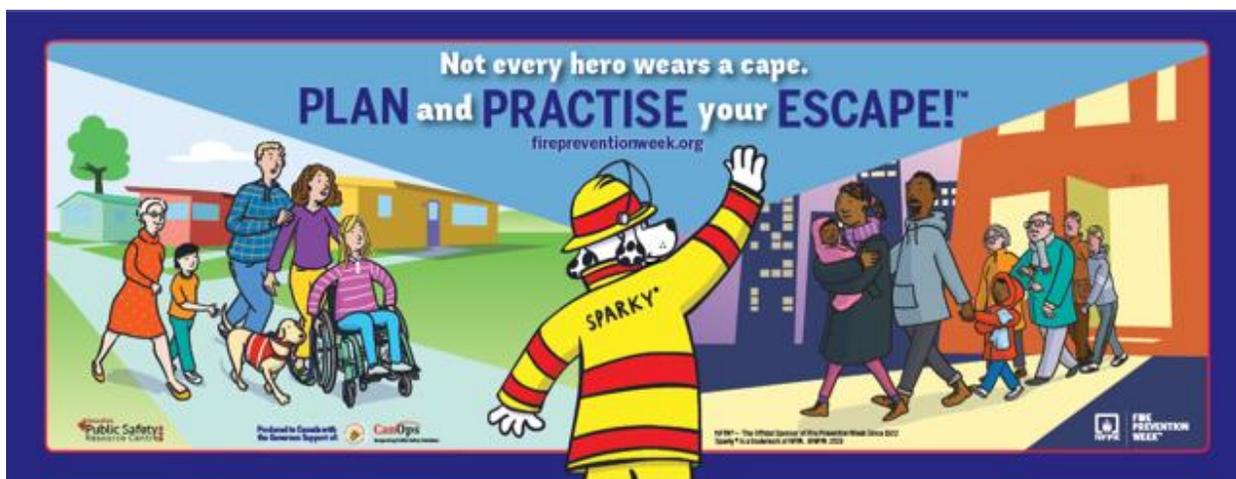


Image ci-dessus : La bannière de la semaine de la prévention des incendies 2019, où il est inscrit « Tous les héros ne portent pas de cape ; une évacuation, ça se planifie et ça se prépare ! »

9.0 Fondation canadienne des pompiers morts en service

La Fondation canadienne des pompiers morts en service a été créée pour honorer et commémorer les pompiers qui sont morts en service, et pour fournir du soutien à leur famille. En septembre 2019, le capitaine Lutie Macpa de Pond Inlet fut honoré lors d'une cérémonie à Ottawa. Le 23 juillet 2018, le capitaine Macpa fut dépêché sur les lieux d'un incendie à Pond Inlet où il s'effondra en plein service et mourut par après. Le capitaine Macpa fut le premier pompier nunavois à être honoré dans le cadre de cette cérémonie nationale. Le ministre des Services communautaires et gouvernementaux était présent aux côtés du commissaire aux incendies du Nunavut et d'autres membres du personnel du ministère. La Fondation était représentée par l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et David Sheen, président de la Fondation.



Photo ci-dessus : Des casques de pompiers symboliques offerts aux membres de la famille du défunt.



Photo ci-dessus : Le nom du capitaine Macpa gravé sur le mur du souvenir du Monument aux pompiers canadiens (nom en haut).



Photo ci-dessus : Sheba Macpa, l'épouse du capitaine Lutie Macpa, mort en service, se voit offrir un casque de pompier symbolique par des représentants de la Fondation canadienne des pompiers morts en service. Elle est accompagnée par le chef des pompiers Jollie Enoogoo et le pompier Elisha Kasarnak.

10.0 Pertes dues aux incendies sur le territoire en 2019

En 2019, 73 incendies ont été rapportés sur l'ensemble du territoire du Nunavut. La *valeur en dollars des pertes* rapportées était de 7 373 765 \$ pour tout le territoire et la *valeur des pertes potentielles* rapportées était de 131 799 100 \$.

Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au nombre d'incendies rapportés l'année dernière, mais ces chiffres se situent en deçà de la moyenne de la dernière décennie, qui est de 125 feux. Au cours des dix dernières années, le nombre d'incendies rapportés annuellement a fluctué entre 71 et 161. La figure 7 présente de plus amples informations sur les statistiques relatives aux incendies des dix dernières années :

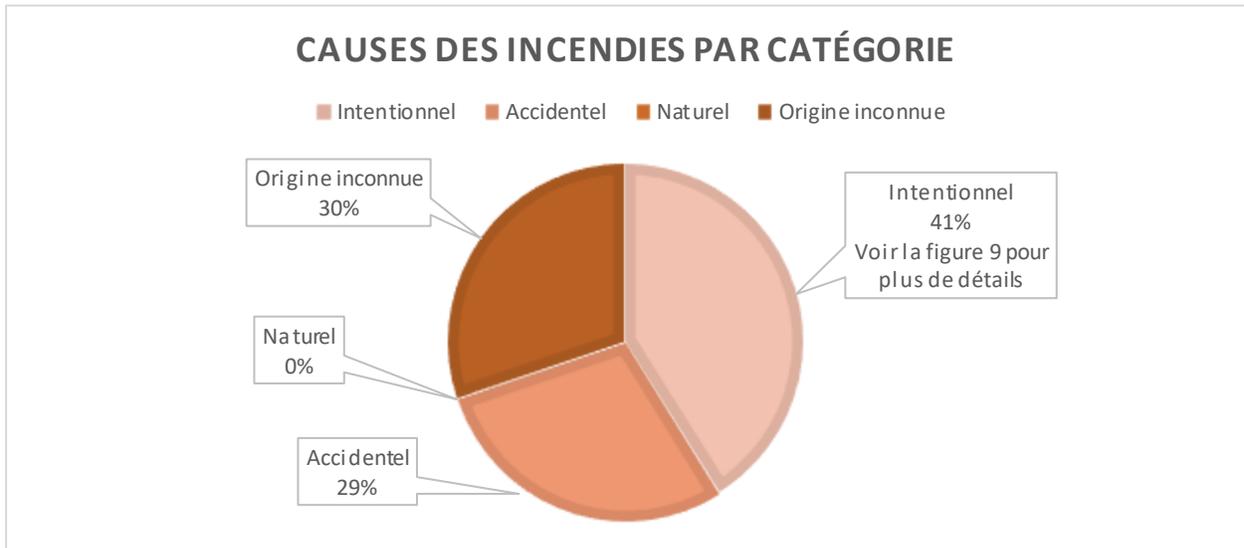
Figure 7 — Statistiques territoriales combinées de 2010 à 2019

Statistiques territoriales combinées de 2010 à 2019					
Années	Nombre de feux	Nombre de décès	Nombre de blessés	Pertes matérielles en dollars	Pertes potentielles en dollars
2019	73	0	6	7 373 765 \$	131 799 100 \$
2018	71	1	8	26 034 464 \$	306 796 623 \$
2017	135	4	15	41 781 679 \$	406 295 719 \$
2016	115	0	15	2 928 623 \$	416 894 831 \$
2015	141	5	18	44 560 547 \$	622 154 289 \$
2014	134	1	8	5 415 166 \$	403 155 161 \$
2013	161	1	13	4 386 188 \$	532 470 260 \$
2012	157	6	20	16 816 160 \$	512 205 110 \$
2011	150	0	13	53 635 747 \$	502 251 792 \$
2010	121	0	8	4 018 161 \$	113 088 910 \$

10.1 Statistiques sur les causes des incendies

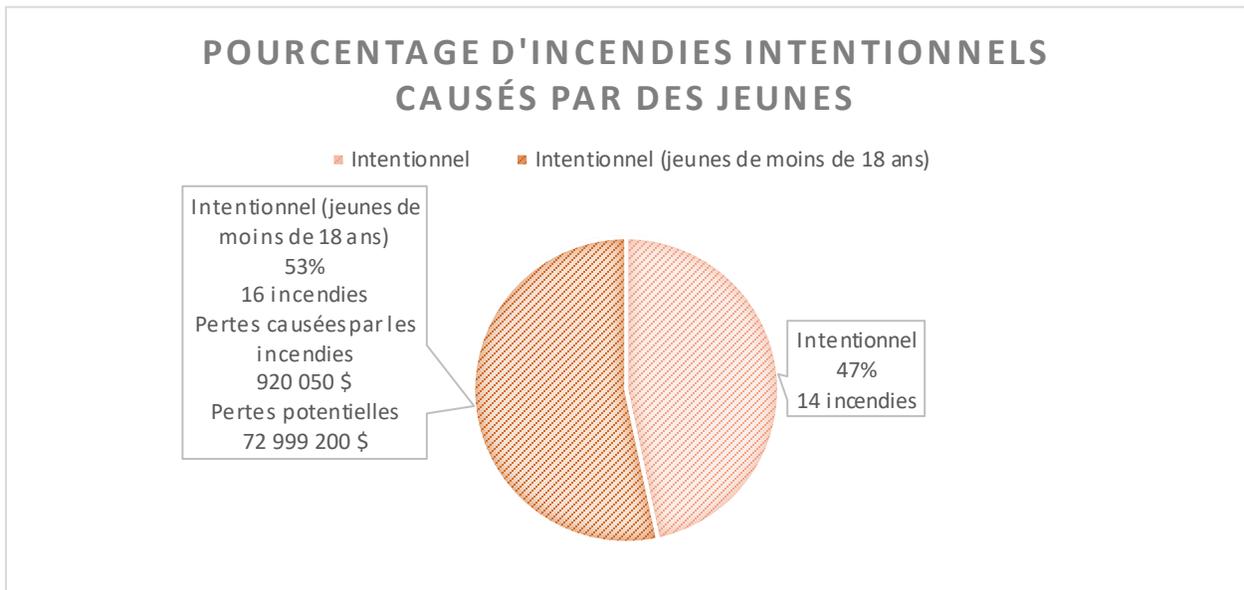
Les statistiques relatives aux incendies sont réparties en quatre catégories principales : *incendie accidentel*, *incendie intentionnel*, *incendie naturel* et *incendie d'origine inconnue*. La nomenclature des catégories ainsi que leurs codes ont été standardisés par le Council of Canadian Fire Marshals and Commissioners pour tout le Canada, qui fournit la structure de code canadienne pour les statistiques de pertes dues au feu. Veuillez consulter les figures 8 et 9 pour obtenir plus de détails.

Figure 8 — Causes des incendies par catégorie



10.2 Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes

Figure 10 — Pourcentage d'incendies intentionnels causés par des jeunes



10.3 Combinaison des pertes causées par le feu selon le type d'édifice

La figure 10 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des incendies rapportés selon les types de propriétés, y compris les pertes en dollars, les pertes potentielles et la couverture d'assurance totale par type.

Figure 11 — Combinaison des pertes causées par le feu selon le type d'édifice

Combinaison des pertes causées par le feu selon le type d'édifice				
Type d'édifice	Nombre d'incendies	Pertes en dollars	Pertes potentielles en dollars	Couverture d'assurance
Lieu de rassemblement	5	756 000 \$	116 130 000 \$	95 600 000 \$
Institutionnel	0	0 \$	0 \$	0 \$
Résidentiel	24	3 009 265 \$	10 340 200 \$	780 000 \$
Services commerciaux et personnels	0	0	0	0
Commercial	0	0	0	0
Industriel	0	0	0	0
Lieu d'entreposage	21	3 231 200 \$	4 517 400 \$	2 850 000 \$
Équipement spécial servant au transport ou aux immeubles	23	377 300 \$	811 500 \$	263 000 \$
Total	73	7 373 765 \$	131 799 100 \$	99 493 000 \$

Note : Certaines installations gouvernementales sont autoassurées, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant rapporté de la couverture d'assurance.

10.4 Combinaison des pertes provoquées par des objets qui prennent feu

La figure 11 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des incendies causés par des objets enflammés, y compris les pertes en dollars, les pertes potentielles et la couverture d'assurance totale selon la source de l'incendie.

Figure 12 — Combinaison des pertes provoquées par des objets qui prennent feu

Combinaison des pertes provoquées par des objets qui prennent feu				
Objet déclencheur	Nombre d'incendies	Pertes en dollars	Pertes potentielles en dollars	Couverture d'assurance
Équipement de cuisson	10	632 440 \$	27 898 400 \$	15 000 000 \$
Équipement de chauffage	2	7 500 \$	7 500 \$	0 \$
Appareils et équipements électroménagers	4	213 500 \$	1 074 000 \$	0 \$
Équipement de distribution électrique	2	8 025 \$	1 100 000 \$	250 000 \$
Autre équipement électrique	0	0 \$	0 \$	0 \$

Articles de fumeur et flamme à nue	33	1 987 850 \$	76 217 200 \$	60 780 000 \$
Exposition	0	0 \$	0 \$	0 \$
Divers/objet inconnu	22	4 524 450 \$	25 502 000 \$	23 463 000 \$
Total	73	7 373 765 \$	131 799 100 \$	99 493 000 \$

Note : Certaines installations gouvernementales sont autoassurées, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant rapporté de la couverture d'assurance.

10.5 Combinaison des pertes provoquées par un acte ou une omission

La figure 12 ci-dessous fournit une vue d'ensemble des actes ou des omissions qui ont été rapportés, y compris les pertes en dollars, les pertes potentielles et la couverture d'assurance totale selon l'acte ou l'omission.

Figure 13 — Combinaison des pertes provoquées par un acte ou une omission

Combinaison des pertes provoquées par un acte ou une omission				
Acte ou omission	Nombre d'incendies	Pertes en dollars	Pertes potentielles en dollars	Couverture d'assurance
Intentionnel	14	395 600 \$	26 183 300 \$	15 000 000 \$
Intentionnel (jeunes <18 ans)	16	920 050 \$	72 999 200 \$	60 000 000 \$
Accidentel	21	1 656 190 \$	5 891 100 \$	780 000 \$
Naturel	0	0 \$	0 \$	0 \$
Origine inconnue	22	4 401 925 \$	26 725 500 \$	23 713 000 \$
Total	73	7 373 765 \$	131 799 100 \$	99 493 000 \$

Note : Certaines installations gouvernementales sont autoassurées, ce qui explique la différence entre la valeur en dollars des dommages potentiels et le montant rapporté de la couverture d'assurance.

10.6 Décès causés par le feu

La figure 13 ci-dessous montre la répartition des incendies ayant causé la mort selon le type d'édifice, l'objet déclencheur et la cause de l'incendie mortel, ainsi que selon le type de victime.

Figure 14 — Décès causés par le feu

Décès causés par le feu									
Type d'édifice	Objet déclencheur	Cause de l'incendie	Décès d'hommes adultes	Décès d'enfants masculins	Décès de pompiers	Décès de femmes adultes	Décès d'enfants féminines	Décès de pompières	Total
Nul	Nul	Nul	0	0	0	0	0	0	0
Total			0	0	0	0	0	0	0

10.7 Blessures causées par le feu en 2019

La figure 14 ci-dessous présente la répartition des incendies selon le type d'édifice, l'objet déclencheur et la cause de l'incendie ayant mené aux blessures, ainsi que selon le type de victime.

Figure 15 — Blessures causées par le feu en 2019

Blessures causées par le feu									
Type d'édifice	Objet déclencheur	Cause de l'incendie	Hommes adultes blessés	Enfants masculins blessés	Pompiers blessés	Femmes adultes blessées	Enfants féminines blessées	Pompières blessées	Total
Résidentiel	Équipement de cuisson	Erreur humaine	1	0	0	1	0	0	2
Résidentiel	Équipement de cuisson	Erreur humaine	3	0	0	0	0	0	3
Lieu d'entreposage	Inconnu	Origine inconnue	0	0	1	0	0	0	1
Total			4	0	1	1	0	0	6

11.0 Tendances en matière d'incendie cette dernière décennie

L'analyse des statistiques et des tendances en matière d'incendie permet au Bureau d'offrir aux Nunavummiuts un environnement plus sécuritaire en fournissant de l'expertise, du leadership et des conseils pour la réduction et l'élimination des risques de dommages et de pertes causés par le feu.

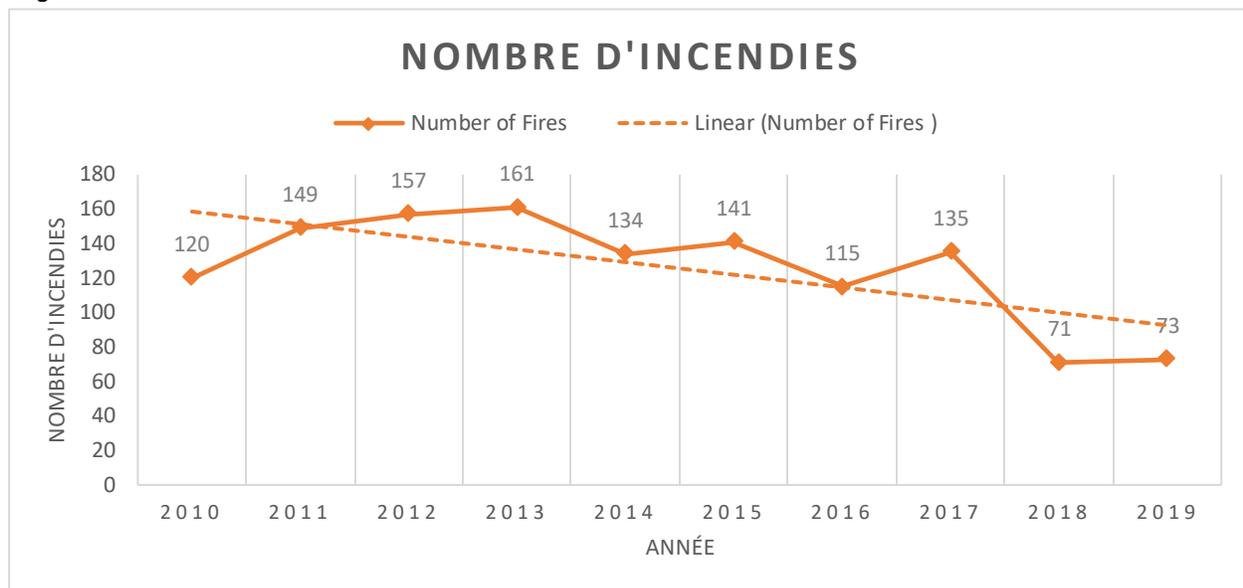
Le nombre d'incendies reportés au cours des dix dernières années a diminué de 27 %, ce qui peut être dû aux avancées technologiques dans la conception des édifices, aux activités de prévention des incendies, à la sensibilisation du public et à la formation accrue dans les services d'incendie.

Bien qu'il y ait eu une diminution des pertes en dollars et des pertes potentielles rapportées en 2019, la perte moyenne en dollars est restée constante au cours de la dernière décennie, même si le nombre d'incendies rapportés a diminué. Cela indique que les édifices où les incendies sont survenus sont plus grands, comme les écoles. Le fait de comprendre et d'interpréter les statistiques et les tendances en matière d'incendie aide le Bureau à orienter son attention et à adapter ses futures activités de prévention des incendies.

11.1 Nombre d'incendies

La figure 15 ci-dessous montre le nombre total d'incendies rapportés au cours des dix dernières années, y compris une tendance (linéaire) dégagée à partir des données collectées.

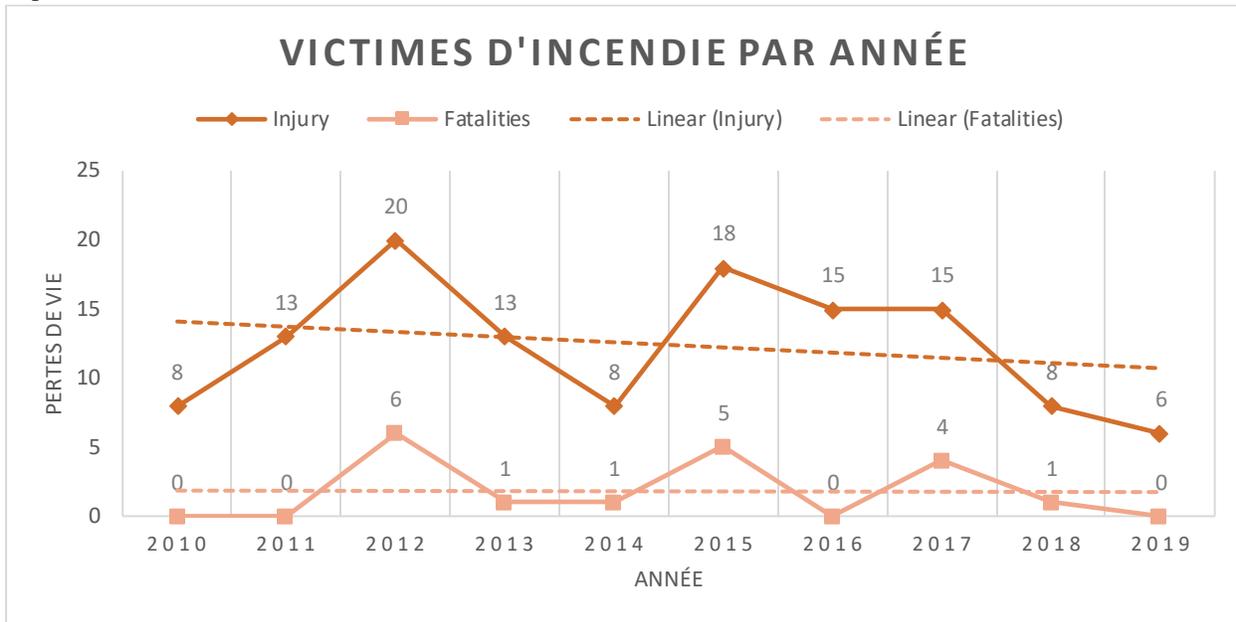
Figure 16 — Nombre d'incendies



11.2 Nombre de victimes d'incendie

La figure 16 ci-dessous montre le nombre total d'incendies ayant fait des victimes, que ce soit des blessés ou des morts, au cours de la dernière décennie, y compris les tendances (linéaires) pour les deux groupes de données présentés.

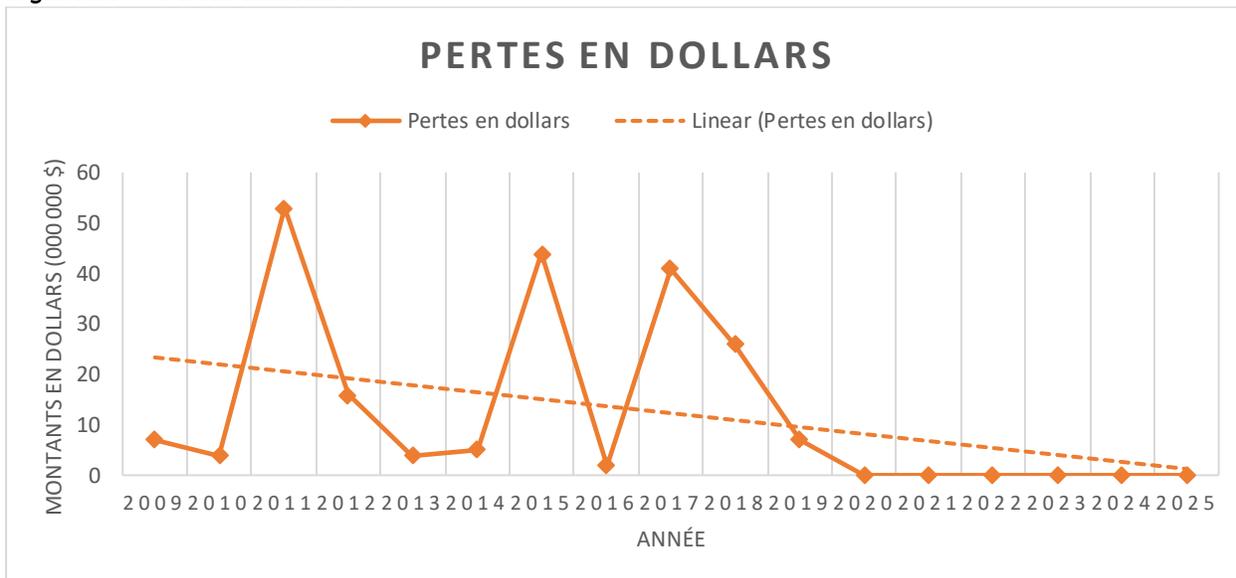
Figure 17 — Nombre de victimes d'incendie



11.3 Pertes en dollars

La figure 17 ci-dessous montre les pertes en dollars rapportées au cours de la dernière décennie, y compris une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

Figure 18 — Pertes en dollars



11.4 Pertes potentielles

La figure 18 ci-dessous montre la valeur en dollars des dommages potentiels rapportés au cours de la dernière décennie, y compris une tendance (linéaire) se dégageant des données présentées.

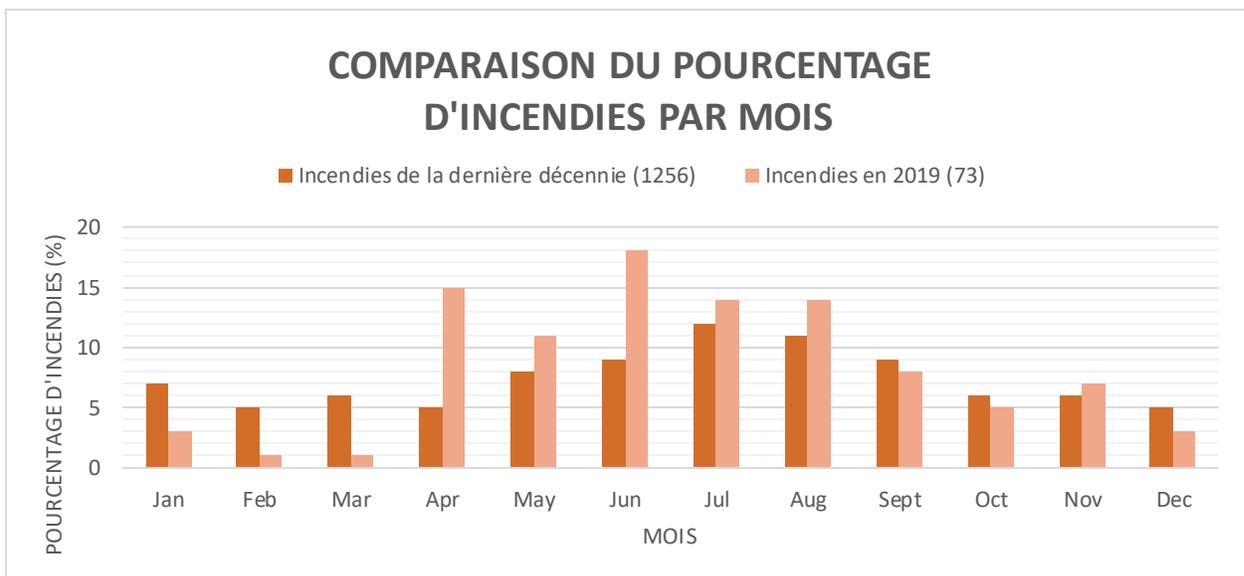
Figure 19 — Pertes potentielles



11.5 Incendies par mois au cours de la dernière décennie et en 2019

La figure 19 ci-dessous montre le pourcentage d'incendies rapportés au cours de la dernière décennie, y compris une comparaison du pourcentage d'incendies rapportés en 2019.

Figure 20 — Comparaison du pourcentage d'incendies par mois



12.0 Incendies par collectivité



Chaque incendie est enquêté par le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut, soit directement ou par l'intermédiaire d'*assistants* locaux. Cela comprend le personnel du service des incendies et la Gendarmerie royale du Canada qui aide aussi à déterminer la cause et l'origine des incendies. Au cours de l'année 2019, les assistants du commissaire aux incendies ont participé ou aidé à l'investigation des 73 incendies rapportés à travers le Nunavut, comme indiqué dans la figure 20.

Photo à gauche : Deux pompiers procédant à l'extinction d'un feu lors d'une activité de formation.

Figure 21 — Incendies par communauté

Incendies par communauté	
Ville/Hameau	Nombre de feux
Arctic Bay	1
Arviat	4
Baker Lake	6
Cape Dorset	1
Cambridge Bay	1
Chesterfield Inlet	0
Clyde River	0
Coral Harbour	2
Gjoa Haven	4
Grise Fiord	0
Hall Beach	2
Igloolik	11
Iqaluit	20
Kimmirut	0
Kugaaruk	2
Kugluktuk	2
Naujaat	0
Pangnirtung	4
Pond Inlet	8
Qikitarjuaq	0
Rankin Inlet	3
Resolute Bay	0
Sanikiluaq	0
Taloyoak	2
Whale Cove	0
Total	73

13.0 Conclusion

Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut promeut et renforce la sécurité des bâtiments et des personnes sur l'ensemble du territoire du Nunavut. Son personnel dévoué maintient un niveau élevé de professionnalisme chaque jour, tandis qu'il travaille avec divers partenaires pour soutenir les nombreux programmes et initiatives dans lesquels le Bureau est impliqué. Le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut s'efforce d'améliorer continuellement l'efficacité et le rendement de ses activités et tâches quotidiennes, de manière à continuer de fournir un environnement sécuritaire aux Nunavummiuts.



14.0 Glossaire

Édifice commercial

Un édifice, ou une partie de celui-ci, utilisés pour exposer ou vendre des produits au détail de biens, d'articles ou de marchandise, notamment, des magasins à rayons, salles d'exposition, marchés, magasins et supermarchés.

Édifice industriel (risque élevé)

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux, et qui contient suffisamment de matériel hautement combustible, inflammable ou explosif pour représenter un risque d'incendie particulier en raison de ses caractéristiques inhérentes. Cela comprend par exemple les installations de stockage en vrac de liquides inflammables ou de substances dangereuses, les distilleries, les meuneries, les élévateurs à grains, les entreprises de peinture et les usines de traitement de papier recyclé.

Édifice industriel (risque moyen)

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient plus que 50 kg/m² ou 1200 MJ/m² de surface de plancher de combustible et n'est pas classé comme édifice industriel à haut risque. Cela comprend, par exemple, les entrepôts frigorifiques, les usines, les laboratoires, les garages de réparation, les stations de services, les entrepôts et les ateliers de travail du bois.

Édifice industriel (faible risque)

Un édifice utilisé pour l'assemblage, la fabrication, la manufacture, le traitement, la réparation ou l'entreposage de biens et de matériaux qui contient moins que 50 kg/m² ou 1200 MJ/m² de surface de plancher de combustible. Cela comprend, par exemple, les usines, les laboratoires, les garages d'entreposage, les entrepôts et les ateliers.

Édifice institutionnel

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui nécessitent des soins ou des traitements spéciaux en raison de limites physiques ou cognitives, ou par des personnes qui sont privées ou incapables d'autoconservation en raison de mesures de sécurité hors de leur contrôle. Cela comprend, par exemple, les maisons de repos, les pénitenciers, les prisons, les hôpitaux et les maisons de soin qui peuvent loger dix personnes ou plus.

Édifice résidentiel

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé par des personnes qui y sont hébergées, mais qui n'y sont pas abritées pour recevoir des soins ou des traitements, ou ne sont pas détenues involontairement. Cela comprend, par exemple, les appartements, les dortoirs, les hôtels, les maisons et les motels.

Édifice servant aux services personnels et commerciaux

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour les transactions commerciales ou l'achat et la vente de services professionnels ou personnels. Cela comprend par exemple les banques, les salons de coiffure, les bureaux de dentiste, les cabinets de médecin, les bureaux et les postes de police.

Incendie accidentel

Les incendies accidentels sont ceux pour lesquels les causes probantes n'indiquent pas qu'un acte humain intentionnel ait déclenché ou répandu l'incendie dans une zone où il ne devrait pas y avoir de feu. Lorsque l'intention derrière l'action d'une personne ne peut pas être déterminée ou prouvée avec un niveau acceptable de certitude, la classification correcte est « inconnue ».

Incendie intentionnel

Un incendie qui est allumé intentionnellement dans une zone ou dans un contexte ou/et quand il ne devrait pas y avoir de feu.

Lieu de rassemblement

Un édifice ou une partie d'édifice utilisé pour le rassemblement de personnes à des fins civiques, politiques, religieuses, éducatives, récréatives, de voyage ou pour d'autres buts similaires, ou encore pour la consommation de nourriture ou de boisson. Cela comprend par exemple les théâtres, les églises, les salles communautaires, les bibliothèques, les débits de boisson licenciés, les restaurants, les cafés, les écoles, les arénas et les salles d'entraînement.

Pertes en dollars

La valeur totale des dommages causés par un incendie, mesurée en dollars.

Pertes potentielles

La valeur totale des pertes potentielles, mesurée en dollars, y compris la *valeur en dollars des pertes* et la valeur totale de l'édifice.

Protection contre le feu/les incendies

La protection contre le feu veut dire la protection de la vie et de la sécurité des personnes ainsi que des propriétés contre les incendies, cela comprend la conception des mesures de protection, la prévention des incendies, la sensibilisation du public, l'extinction des feux et l'enquête.

Incendie naturel

Les incendies naturels sont des feux qui se produisent sans intervention ou action humaine directe, comme les feux causés par des éclairs, des tremblements de terre, des vents et des inondations.

Incendie d'origine inconnue

Les incendies d'origine inconnue sont des incendies qui n'ont pas encore fait l'objet d'une enquête ou qui ont été enquêtés ou le sont présentement, mais sur lesquels nous avons insuffisamment d'information pour les catégoriser. L'incendie peut être encore à l'enquête et la cause pourrait être déterminée plus tard avec l'émergence ou la découverte de nouvelles informations.